

tous les assignats authentiquement assurés par la soustraction des fonds de l'Etat aux charges dont ils étoient le gage, par la réduction forcée des Capitaux dont le montant entier a été compté à Votre Majesté, par l'annonce du remboursement des Rentes viagères & des Tontines contre la foi du Traité & d'un Traité qui, à l'égard de beaucoup de Créanciers, participe à la faveur des alimens : dignité, blessée par l'infraction de promesses précises & authentiques, de promesses sorties de la propre bouche du Roi séant sur le Trône de sa Justice souveraine, de Promesses consignées dans des Edits scellés du Sceau Royal & registrés au Parlement : autorité engagée dans un funeste conflit avec les Loix de l'Etat, avec la loi suprême de la législation, loi qui décide du caractère de toutes les autres loix, qui ne reconnoît sous ce titre que celles qui ont été vérifiées en Parlement, c'est-à-dire, autorisées par une délibération libre des Ministres essentiels des Loix ; loi, Sire, du genre de celles que les Rois, par un attribut même de leur souveraineté font, suivant les termes de votre auguste Bisayeul, dans une bienheureuse impuissance de détruire ; loi qui vainement combattuë par les tentatives du gouvernement arbitraire visiblement opposé, dit le célèbre Evêque de Meaux, au Gouvernement légitime, vivra toujours dans la substance intime de la constitution Françoisë ; & qui, quelque effort que puisse opposer tout ce qui se produiroit sous le nom de Loix, en contravention au droit tutélaire de la législation, prononcera toujours l'invalidité du titre & l'illégitimité de l'exécution.

Si Votre Majesté, Sire, daigne réfléchir sur des représentations si importantes, & pour la manutention de son autorité & de celle des Loix, qui n'est autre que la sienne, & pour la conservation de sa dignité & pour l'honneur de la fidélité, elle jugera que ce ne sont pas de telles raisons qui sont susceptibles d'être pesées & d'être trouvées d'un poids trop léger, mises en balance avec l'intérêt. Au surplus, c'est à votre intérêt même que votre Parlement ose rappeler Votre Majesté ; mais à cet intérêt solide & éclairé, véritablement digne & des vûes supérieures & sur-tout du cœur d'un Roi qui ne se

laisse